

SCoT du Pays de Pontivy

OBJET

Diagnostic, Atelier thématique n°1 « Paysage, agriculture, milieux naturels et tourisme »

DATE

Lundi 16 mai 2011 – Pontivy Communauté - 18h30 à 20h30

PRÉSENTS

Gaétan Le Seyec	Chambre d'agriculture
Fanny Pohardy	Directrice du Pays de Pontivy
Bernard Nizan	Maire de Rohan
Frédéric Lamour	Conseil de développement
Séverine Chauvel	Pontivy Cté
Léon Guyot	Président de St Jean Cté
Alain Jouan	Représentant de Locminé Cté
Jean-Yves Quentel	Maire de Gueltas – Pontivy Cté
Daniel Kerbart	Maire de Pluméliau – Baud Cté
Florent Du Rostu	SCE
Jean Magne	SCE
Julie Ferrero	SCE
Solène Touchais	SCE

1/ Objet de la réunion

Cet atelier thématique sur le paysage, le tourisme, l'agriculture et les milieux naturels a réuni élus, techniciens du territoire, associations et personnes publiques associées.

Pour rappel, les ateliers thématiques au nombre de quatre¹ interviennent au cours du diagnostic du territoire, première phase de l'élaboration du SCoT. Les éléments qui y sont présentés seront complétés au fur et à mesure des informations reçues et des échanges en ateliers thématiques et géographiques dont les trois derniers seront réalisés après l'atelier thématique (cantons de Cléguérec, de Pontivy et de Rohan).

2/ Restitution des échanges

Suite à la présentation par SCE des premiers éléments de diagnostic thématique, soulignant les principales forces et faiblesses sur le territoire et les premiers enjeux, a eu lieu un échange libre entre les participants en vue de compléter les éléments présentés et de débattre sur les principaux objectifs et enjeux, et d'en dégager des axes de réflexion prioritaires.

2.1. Diagnostic et enjeux, échanges et questions soulevées

PRESERVER L'AGRICULTURE VIABLE ET DURABLE

- Equilibre entre l'habitat et l'agriculture : « le vivre ensemble »

A l'unanimité, le SCoT a été compris comme un document de cohérence et d'harmonisation permettant de préserver et de maintenir l'agriculture, secteur prépondérant et identitaire du territoire. L'enjeu principal est de garantir le juste équilibre entre le développement de l'urbanisation et la préservation des terres agricoles. *La question d'une protection réglementaire des espaces agricoles a été posée.*

Pour éviter l'étalement urbain, et ainsi préserver les paysages et terres agricoles, tous ont conscience qu'il est aussi nécessaire de réhabiliter et de renouveler le bâti dans les centres-bourgs et les hameaux. Ceci sera également débattu dans l'atelier thématique n°3 « Economie du sol, habitat et cadre de vie », mais **favoriser le renouvellement urbain dans les centre-bourg apparait comme un axe de réflexion prioritaire à mener dans le SCOT.**

Par ailleurs, les maisons très présentes notamment au sud-ouest du pays bénéficient très souvent de grandes parcelles. Cette demande croissante de propriété réduit les surfaces à cultiver et crée de nouveaux conflits d'usages. **L'enjeu réside notamment dans des règles communes qui permettront de limiter la consommation foncière.**

¹ Atelier 1 : Paysage, tourisme, agriculture et milieux naturels
Atelier 2 : Positionnement stratégique et polarité
Atelier 3 : Economie du sol, habitat et cadre de vie
Atelier 4 : Développement commerce et activité

- Friches agricoles : quel outil pour faciliter un changement de destination ?

De nombreux bâtiments agricoles désertés (ex. hangars, granges...) sont des véritables « verrues » dans le paysage. *Il s'agira notamment d'investiguer les possibilités de changer leur destination (habitats, etc.) tout en évitant les conflits d'usages des tiers ?*

Cependant, une personne a rappelé que ces friches agricoles si elles sont requalifiées demandent un fort investissement aux acquéreurs notamment pour résoudre le problème de l'amiante.

- Evolution de l'agriculture animale vers les cultures végétales ?

Tous les participants pensent qu'il est primordial de garder la diversité des productions et des activités agricoles en favorisant la production locale. Par ailleurs, le représentant de la chambre d'agriculture souligne que les tendances de production actuelle montrent une mutation partielle des productions avicoles et porcines vers des cultures végétales. Si la tendance se confirme, cela pourrait avoir des conséquences sur les paysages et l'économie agroalimentaire. **Il serait donc primordial d'arriver à maintenir sur le territoire du SCOT une agriculture diversifiée.**

- Evolution de la taille de l'exploitation ?

Quelques-uns s'interrogent également sur l'augmentation de la taille de l'exploitation lors de la transmission, qui à terme pourrait être rachetée par des fermes nationales.

Il serait également pertinent de recentrer les surfaces à cultiver autour du site d'exploitation, cela permettrait de réduire le déplacement des machines agricoles sur les routes. Ces sujets sont traités par la chambre agriculture du Morbihan et abordés dans la charte de l'agriculture et l'urbanisme de janvier 2008. Ce document sera pris en compte dans l'élaboration du SCOT.

PROTÉGER LA QUALITÉ DES PAYSAGES

- Paysages agricoles, une identité à préserver

Le remembrement est une des causes du morcellement des terres. Préserver le paysage et les espaces naturels sensibles du territoire (Landes de Lanvaux, espaces boisés, haies, etc.) est essentiel. Cela passe notamment par la **préservation des cultures comme évoqué précédemment et la réimplantation du maillage bocager**. Le **projet Breizh Bocage** est peu à peu mis en place dans les communes même si celles-ci n'adhèrent pas encore en totalité. **Il doit être pris en compte dans le cadre de la démarche sur les trames vertes et bleues.**

- Un parc éolien, relativement bien intégré

La question de l'éolien fait débat dans le pays même si les éoliennes sont relativement bien intégrées dans le paysage. A noter que des projets de ZDE² est en cours à Baud communauté et St Jean communauté.

² Zone de Développement Eolien

- Entrée de villes / perceptions depuis les axes routiers principaux

Les axes routiers et les zones d'activités sont fortement perceptibles sur le territoire et pas toujours harmonieux. Il s'agit pourtant des premières images du Pays qui est au carrefour des routes de Bretagne. Pour améliorer l'image de celui-ci, il faut envisager le **réaménagement et une meilleure intégration des zones industrielles et artisanales aux abords des axes routiers**. Il s'agit bien souvent de parcs anciens, aujourd'hui la plupart des projets sont menés dans cet esprit (Label Bretagne Qualiparc). Par ailleurs, il a été suggéré d'avoir une **réflexion et une cohérence dans les engagements de chaque commune** afin de contraindre les entreprises voulant s'installer sur le territoire à respecter des règles qualitatives (par exemple par des préconisations dans le SCoT).

DEVELOPPER LE TOURISME ET LE CONNECTER AUX PAYS VOISINS

- Faire le lien entre tourisme et agriculture

Le tourisme a été affirmé à l'unanimité comme un enjeu de développement économique futur. La **ruralité est un levier d'attractivité** essentiel qui se traduit dans le tourisme vert, fluvial et l'éco-tourisme qui sont des secteurs à exploiter et affirmer.

- Capter le tourisme de passage et faire du Pays une destination

Pour inciter les visiteurs de passage à rester 3 ou 4 jours sur le pays de Pontivy plusieurs projets et réflexions sont en cours. Ceci répond notamment à la tendance de courts-séjours que l'on constate actuellement. La réalisation de boucles à partir d'un point de séjour permettrait de parcourir le territoire et ainsi de faire du Pays de Pontivy un lieu de destination. De plus certains sentiers de randonnées sont en voie d'inscription au PDIPR3.

Certains soumettaient l'idée d'avoir une communication visible aux abords des routes très fréquentées du Pays (RN24, D767 et la D768) qui apporterait une meilleure visibilité du territoire aux gens de passage et permettrait d'être reconnu.

- Questions des échelles et interactions

Cependant, les participants de l'atelier sont conscients qu'il est nécessaire de coopérer et de mutualiser avec les pays touristiques voisins notamment avec la franche littorale morbihannaise, le secteur nord du lac de Guerlédan, et le pays touristique du Blavet...

MILIEUX NATURELS

Actuellement ayant peu d'éléments d'analyse à sa disposition, SCE a présenté la méthodologie d'élaboration des fonctionnalités écologiques qui devront décliner la trame verte et bleue régionale (SRCE en cours) à l'échelle du Pays. Il n'y a pas eu d'échange sur ce thème en particulier (éléments abordés en paysage).

³ Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

2.2. Priorisation des enjeux / axes de réflexions

Suite aux échanges SCE a demandé aux participants d'inscrire sur des post-it les enjeux présentés et/ou débattus qu'ils leur paraissaient prioritaires. Il ne s'agit pas d'un vote, mais davantage de voir quels sont les enjeux qui émergent.

Thème abordé	Enjeux prioritaires
Agriculture	<ul style="list-style-type: none">- Préserver l'espace agricole- Conforter la diversité des productions et des activités agricoles- Créer un équilibre espace rural et espace urbanisable- Accompagner les mutations- Mettre l'agriculture en lien avec le tourisme
Paysage	<ul style="list-style-type: none">- Valoriser les espaces naturels et sensibles (landes, bocage...)- Aménager et intégrer les abords des axes routiers- Réhabiliter les espaces industriels et agricoles en friche
Tourisme	<ul style="list-style-type: none">- Inscrire le pays dans une stratégie d'éco tourisme- Capturer le tourisme de passage- Préserver et valoriser le petit patrimoine- Mutualiser les actions avec les pays voisins- Penser au tourisme industriel et agricole